

## CAHIER DES CHARGES

CONCEPTION - IMPRESSION - LIVRAISON

DES CARNETS DE LIAISON DU COLLÈGE

Offre MAPA (marché public à bon de commande)

### Article 1 : Dépositaire de l'offre

COLLEGE EVARISTE GALOIS  
34, rue de Fontenay  
92340 BOURG-LA-REINE

Pouvoir adjudicateur : **Madame TANGUY Bernadette**, chef d'établissement

Agent Comptable assignataire : **Monsieur Thierry ORCIERE**

Contact pour tout renseignement d'ordre administratif ou financier : **Madame Stéphanie DIGARD**,  
Gestionnaire, en charge du dossier

Mail : [stephanie.digard@ac-versailles.fr](mailto:stephanie.digard@ac-versailles.fr)

Tél : 01 46 60 64 40

### Article 2 : Objet et durée du marché

Le présent marché a pour objet la conception, l'impression et la livraison des carnets de liaison du collège Evariste Galois de Bourg-la-Reine.

**Le présent marché est établi pour la fourniture des carnets de liaison liés à l'année scolaire 2021-2022.**

Sauf dénonciation tacite par l'une ou l'autre des parties, avant le 1<sup>er</sup> mars de l'année scolaire précédente, le contrat sera reconduit pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024.

### Article 3 : Nature des prestations

Le présent marché porte sur la conception, sur l'impression et la livraison des carnets de liaison.

✓ Impression de 855 carnets de liaison selon les caractéristiques suivantes :

- Format : 24cm (hauteur) x 16cm (largeur)
- La couverture
  - o Avec personnalisation et changement de la première de couverture chaque année, en couleurs
  - o Charte de la laïcité (seconde couverture)
  - o Calendrier de l'année scolaire avec les vacances de la zone C et l'alternance des semaines A et B (3ème de couverture)
  - o Encart avec le nom, le prénom, la classe de l'élève, le statut de l'élève - DP, Externe ou Interne et l'autorisation de sorti, enfin l'emploi du temps dans le dernier encart. (4ème de couverture)
- Renseignements de l'élèves, avec le rôle du carnet de liaison - 1 page-
- L'équipe éducative et administrative -1 page-
- Demande de rendez-vous avec encart de réponse - 1 page -
- Fiche PPMS - 1 page -
- Fiche passage à l'infirmerie - 1 page -
- Mérites, progrès attitudes - 1 page -
- Rappel à l'ordre - 1 page -
- Travail et discipline - 4 pages-
- Exclusion de cours - 1 page -
- Retenues - 2 pages -
- Dispositifs d'aides -1 page-
- Règlement intérieur - 8 pages -
- Charte numériques - 3 pages -
- Correspondance avec la famille
- 20 Coupons retard
- 20 Coupons absence

Un carnet distinct sera donc établi selon le statut de l'élèves :

- 540 carnets pour les demi-pensionnaires
- 270 carnets pour les externes
- 45 carnets pour les internes

Sur la construction du carnet présenté ci-dessus, il sera à rajouter 4 pages pour le carnet des élèves en CHAM :

- L'équipe éducative et administrative du conservatoire, avec un tableau de 8 lignes et 3 colonnes :

Nom du professeur	Discipline	Jour et horaire
X 7		

- Charte du conservatoire - 2 pages -
- Correspondance entre le conservatoire et la famille

Ce carnet sera imprimé en 135 exemplaires

L'impression du carnet est réalisée sur fond blanc, unicolore, avec des attaches adaptées à des manipulations fréquentes des élèves. Un protège-carnet est inclus dans la fourniture des carnets de liaison.

#### Article 4 : Bon à tirer et livraison

Une maquette et un bon à tirer seront présentés par le titulaire du marché au plus tard dernière semaine de mai, ou tout début juin. Les modifications éventuelles du bon à tirer seront facturées qu'au-delà de trois refus de ce dernier. Le titulaire du marché apportera un soin particulier au conditionnement et à l'acheminement des fournitures. La livraison devra intervenir avant le 13 juillet, ou entre le 25 et le 30 août 2021.

#### Article 5 : Prix - facturation et paiement

Les prix présentés par le candidat sont fermes durant la durée initiale du marché. Ils comprennent tous les frais afférents à la fourniture et la livraison des carnets, y compris toutes taxes hors TVA.

La TVA applicable est celle en vigueur à la date de la facturation.

Le titulaire veillera à ce que les factures, transmises via le portail Chorus Pro, comportent les indications suivantes.

- Nom et adresse du créancier
- La date
- Le numéro de Siret
- La référence du marché (référence AJI)
- Le montant hors taxes - le taux de la TVA- son montant et le montant total de la prestation en euros

Le règlement des factures s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique.

#### Article 6 : Présentation de l'offres

Le dossier devra être rédigé en langue française et l'unité monétaire utilisée est l'euro devra contenir :

- Le présent cahier des charges signé par le candidat.
- Un échantillon d'un carnet, déposé ou envoyé à l'établissement

#### Article 7 : Transmission de l'offre

Les offres devront être déposées sur la plateforme de consultation AJI.

La date limite de dépôt est fixée le mercredi 14 avril 2021 à 12h.

#### Article 8 : Examen et jugement des offres

Les offres non conformes à l'objet du marché seront éliminées. Le marché est attribué au candidat proposant l'offre économiquement la plus avantageuse en application des critères pondérés suivants :

- Tarifs des prestations : 60 %
- Qualités des prestations : 40 %

#### Article 9 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure, des pénalités calculées selon article 14 du CCAG -FCS.

#### Article 10 : Résiliation du marché

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexécution contractuelle du candidat retenu.

Bourg-la-Reine, le 19 mars 2021

Le chef d'Etablissement  
B. Tanguy

